

FICHES FORMATEUR



FORMATION SUR LES PRODUITS DE QUALITÉ LIÉE À L'ORIGINE

OUTILS POUR UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE
VERS DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES DURABLES



FICHES FORMATEUR

Formation sur les produits de qualité liée à l'origine

Outil pour une démarche participative vers des indications
géographiques durables

Cet outil de formation a été conçu conjointement par la FAO et REDD
«Sharing knowledge for ethical and tasty food».
Les fiches «contenu» sont extraites du guide
«Territoires, produits et acteurs locaux, des liens de qualité».

Auteurs et éditeurs:

Peter Damary
Emilie Vandecandelaere

Auteurs associés et autres contributeurs:

Dominique Barjolle
Corinne Couillerot
Astrid Gerz
Delphine Marie-Vivien
Anna Perret
Florence Tartanac

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2013

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

E-ISBN 978-92-5-208040-4 (PDF)

© FAO, 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Contenu

REMERCIEMENTS	v
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vi
FICHES FORMATEUR	1
F1 - LE CERCLE VERTUEUX DE LA QUALITÉ LIÉE À L'ORIGINE	2
F2.A – IDENTIFICATION DES POTENTIELS	4
F2.B - LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES PARMİ LES NORMES ET LABELS	6
F3.A - DÉFINIR LES RÈGLES D'USAGE DES PRODUITS IG	8
F3.B - ÉTABLIR UN SYSTÈME LOCAL DE GARANTIE	12
F4.A - RÉMUNÉRATION: CRÉER UNE ORGANIZATION COLLECTIVE POUR GÉRER UNE IG	16
F4.B - MARKETING DES PRODUITS IG	18
F5.A - DURABILITÉ DES IG	20
F5.B - STRATÉGIE TERRITORIALE ÉTENDUE POUR RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT RURAL	24
F6.A - LA PROTECTION DES IG	26
F6.B - POLITIQUES PUBLIQUES POUR LES IG	30

Remerciements

Cet outil de formation vise à faciliter la conception et la mise en œuvre de formations sur la qualité liée à l'origine et les indications géographiques, à partir du guide pratique «Territoires, Produits et Acteurs locaux, des liens de qualité» réalisé par la FAO et le réseau SinerGI en 2009.

L'élaboration de ce document a bénéficié de la collaboration entre la FAO et le REDD "Sharing knowledge for ethical and tasty food", une organisation spécialisée dans la formation pour le développement rural et les produits de qualité liée à l'origine. Site Internet: <http://redd.pro/fr>

Au sein de la FAO, le présent outil résulte de la coordination entre l'Unité de la Sécurité Sanitaire et du Codex et de la Division des infrastructures rurales et des agro-industries, qui soutiennent le développement de dispositifs et de filières de qualité spécifiques pour contribuer au développement durable.

La FAO remercie le REDD pour sa contribution à l'élaboration de cet outil de formation, en particulier Peter Damary, Dominique Barjolle, Corinne Couillerot, Astrid Gerz, Delphine Marie-Vivien, Anna Perret.

Tous les collègues de la FAO ayant participé à son élaboration sont aussi chaleureusement remerciés, en particulier Emilie Vandecandelaere et Florence Tartanac. Sont aussi remerciés pour leurs précieux commentaires Carlos da Silva, Eva Galvez Nogales, Larissa D'Aquilio.

La FAO remercie le Ministère français de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt pour son appui au programme Qualité & Origine au travers du fonds spécial d'appui à la qualité spécifique (2007-2013), qui a rendu possible la publication de cet outil de formation.



Programme de la FAO sur la qualité liée à l'origine

Certains produits agricoles et alimentaires se différencient par des caractéristiques, une qualité ou une réputation essentiellement dues à leur origine (lieu de production et/ou de transformation). Du fait de leur qualité liée à l'origine et aux ressources naturelles et culturelles locales, ces produits représentent un patrimoine alimentaire. Leur valorisation, notamment au travers d'une indication géographique, permet de contribuer au développement économique et rural et à la préservation de la diversité biologique, culturelle et alimentaire. De telles démarches de valorisation sont relativement récentes et font l'objet de demandes d'appui et de lignes directrices. C'est pourquoi la FAO a lancé en 2007 un programme sur la qualité spécifique liée à l'origine, afin d'appuyer le développement de démarches durables dans ce domaine.

Site Internet: www.foodquality-origin.org



Liste des sigles et abréviations

ADPIC	Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AO	Appellation d'Origine
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée (terme utilisé en Suisse et en France)
AOP	Appellation d'Origine Protégée (terme utilisé dans l'UE)
B2B	«Business to Business», ou ensemble des relations commerciales entre les entreprises
B2C	«Business to Consumer transactions» ou les relations commerciales entre entreprises et consommateurs ou particuliers
C	Fiche contenu
°C	Degré centigrade
CO2	Dioxyde de carbone
CdC	Cahier des charges
CD	Compact Disk
CTA	Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale
CNRS	Centre National de Recherche scientifique (France)
DPI	Droits de propriété intellectuelle
E	Fiche exercice
F	Fiche formateur
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,
IFOAM	Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique
IG	Indication Géographique
IGP	Indication Géographique Protégée,
INAO	Institut National de l'Origine et de la Qualité – institut Français chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux produits sous signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité
ISO	Organisation internationale de normalisation
ITC	International Trade Center
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONG	Organisation non gouvernementale
OriGIn	Organization for an International Geographical Indications Network
PI	Propriété intellectuelle
PME	Petites et moyennes entreprises
REDD	Organisation spécialisée dans la formation pour le développement rural et les produits de qualité liée à l'origine
SINER-GI	Projet de l'UE de recherche internationale sur les indications géographiques
UE	Union européenne

Fiches formateur

Chaque module de formation s'appuie sur la combinaison de fiche(s) "formateur aux fiches "contenu" et "exercice" correspondantes.

Ce livret contient les fiches «formateurs» qui sont exclusivement adressées au formateur. Elles exposent le déroulement des modules de formation, en relation avec les fiches "contenu" et "exercice" correspondantes à utiliser pour le module en question.

Vous trouverez donc pour chacune des fiches des modules 1 à 6, les éléments suivants :

- La référence aux fiches "contenu" et "exercice" à utiliser;
- Les objectifs d'apprentissage;
- Le matériel et le temps nécessaires au module concerné ;
- La méthodologie de formation, avec l'approche générale proposée et une description de l'activité participative;
- Les points essentiels à faire passer auprès des participants.

Bonne préparation !



Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C1. Le étapes du cercle vertueux de la qualité liée à l'origine.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre la logique des étapes du cercle vertueux de qualité.
- Comprendre les relations entre les différentes activités, acteurs et objets du système de valorisation des produits de qualité liée à l'origine.

Temps minimum pour ce module

1h00

Matériel nécessaire

- Un ordinateur.
- Un projecteur.
- Un écran.

Méthodologie

Approche

Ce petit module d'introduction sert à présenter la manière de décrire le processus de valorisation de la qualité liée à l'origine, telle que adoptée dans le guide *Territoires, produits et acteurs locaux: des liens de qualité*, au travers des étapes du cercle vertueux de qualité liée à l'origine.

Ce cercle vertueux peut en effet être utilisé comme méthodologie visant à soutenir les acteurs locaux dans leur gestion des activités du système IG et à optimiser son potentiel en matière de développement durable.

Ce cercle vertueux représente un processus cyclique, dans lequel certaines activités peuvent se passer de manière concomitante.

Il est donc important que les participants comprennent cette manière de représenter et surtout puissent situer les différents moments d'apprentissage dans le cercle vertueux de la qualité liée à l'origine et les activités clés à considérer.

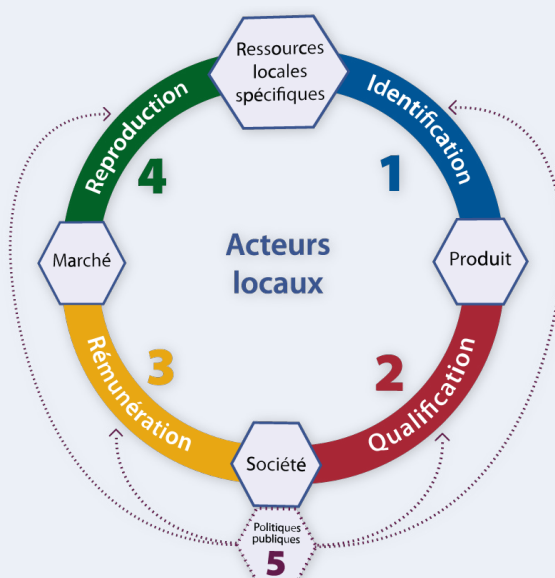
Une présentation PowerPoint exposera le cercle vertueux, les cinq grands thèmes associés et les acteurs impliqués, durant 30 à 45 minutes. Idéalement, chaque activité sera illustrée par des cas concrets, si possible pris parmi ceux connus des participants.

Cette présentation devra être suivie d'une discussion avec les participants.

Remarque: aucune activité participative n'est suggérée pour ce module.

Points essentiels à mettre en avant

- Les acteurs locaux sont au centre du cercle vertueux, au centre de toute démarche de valorisation des produits de qualité liée à leur origine.
- La première étape, l'identification, est primordiale pour évaluer les potentiels et la possibilité de poursuivre la démarche
- Les activités présentées lors de la rémunération et de la reproduction peuvent être initiées et poursuivies lors d'autres étapes du cercle
- Les acteurs des politiques publiques peuvent jouer un rôle à chaque étape du cercle.





©/Garcin and Carral

Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C2.1 Les liens entre le produit, les acteurs et le territoire.
- C2.2 Processus collectif et produits de terroir dans une perspective durable.
- C2.3 Indications géographiques, règles locales et protection (voir aussi la fiche suivante F2.B)
- C2.4 Partager une vision commune.

Exercice:

- E2.A Placer les mots liés aux IG.

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les liens essentiels entre un produit IG, son terroir et les acteurs.
- Comprendre la nature collective d'une démarche IG.
- Connaître l'importance de règles locales pour la protection d'un nom.

Temps minimum pour ce module

1h30

Matériel nécessaire

- Des grandes feuilles
- Les jeux de cartes avec les noms (autant que de groupes)
- Du scotch ou de la colle repositionnable
- Des marqueurs

Méthodologie

Approche

Pour ce module, nous proposons de commencer par l'activité participative, ce qui permettra de donner une bonne indication des connaissances initiales des participants.

Les restitutions des participants pourront ensuite être complétées en présentant le contenu des fiches C2.1 à C2.4.

Activité participative

Méthode des cartes à placer et relier dans un diagramme logique.

Répartir les participants en groupe de cinq à six personnes.

Chaque groupe reçoit une série de carte (en format A5), avec des mots imprimés (voir fiche E2A-Placer les mots). Sur une grande feuille (feuille de paperboard ou papier kraft), le groupe place les cartes de manière logique. Il peut aussi utiliser des marqueurs pour regrouper les cartes, les relier par des flèches ou autres signes. Le groupe a 60 minutes pour se mettre d'accord sur le diagramme.

À la fin des 60 minutes, chaque groupe présente en 10 minutes le résultat au plénum.

Points essentiels à mettre en avant

- La protection d'une indication géographique donne un droit exclusif à un collectif d'utilisateurs légitimes pour l'utilisation de l'IG.
- Cette protection se justifie par les qualités spécifiques du produit liées à son origine (terroir, facteurs naturels et/ou savoir-faire) et par sa réputation.
- Les Autorités publiques mettent en place les règles d'obtention d'une IG et vérifient que les conditions d'obtention soient bien respectées.
- Il est important que le produit soit reconnu et apprécié par les consommateurs.
- Les utilisateurs légitimes sont les créateurs et héritiers de la réputation du produit de par leurs savoir-faire et leur accès aux ressources locales spécifiques.
- Les utilisateurs doivent se mettre d'accord sur la définition du produit et ses règles de production (cahier des charges) au sein d'un collectif.
- Ces règles doivent être vérifiables et vérifiées (contrôles et certification).
- La protection permet au collectif d'utilisateurs d'investir dans la réputation du produit (qualité et assurance qualité, communication/marketing).
- La valeur du produit sur le marché (facteur, entre autres, de sa réputation) permet de rémunérer l'utilisation durable des ressources locales, le travail et le savoir-faire pour la production d'un produit de qualité spécifique.
- Ceci peut avoir des impacts positifs pour la région pour les trois piliers de la durabilité (économique, sociale et environnementale).
- Les autorités locales, ONG, etc. peuvent jouer un rôle de soutien à l'organisation collective.

Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C2.3 Indications géographiques, règles locales et protection (en particulier l'encadré sur les IG parmi les normes et labels).

Exercice:

- E2.B Différencier les IG parmi d'autres normes et labels.

Objectifs d'apprentissage

- Pouvoir situer les IG parmi les autres labels et normes volontaires.
- Comprendre que les IG ne sont pas une solution pour toutes les filières, mais que d'autres possibilités de structurer et valoriser les produits existent.

Temps minimum pour ce module

1h30

Matériel nécessaire

- Une grande feuille ou un tableau noir.
- Des papiers de format A5 de différentes couleurs.
- Des marqueurs.



Méthodologie

Approche

Présenter en 10 minutes le contenu de la fiche C2.3 (en particulier l'encadré «Les IG parmi les normes et labels»)

Activité participative

Avant la formation, dessiner sur une grande feuille le tableau de la fiche E2.B. Distribuer aux participants des marqueurs et des papiers de format A5 de couleur. En plénum, demander aux participants de noter sur une feuille un label (un seul par feuille) ou une norme volontaire. À tour de rôle, les participants doivent placer leur label dans le tableau et expliquer pourquoi il le place dans telle ou telle case. En discussion avec les participants, le placement choisi pourra être corrigé si nécessaire. Il se peut que, dans le contexte de formation, les participants aient du mal à identifier des labels. Pourront alors être suggérés des normes telles que Agriculture Biologique, Commerce équitable, voire GlobalGAP ou encore Halal, selon ce qui peut être connu du public présent.

Une fois que les labels sont placés dans le tableau, seront abordées les questions listées dans la fiche E2.B.

Il n'est pas important d'avoir une réponse exacte pour tous les labels mentionnés, l'important est de faire comprendre que différentes formes de valorisation des produits par les labels existent, qui mettent en avant différentes valeurs.

Points essentiels à mettre en avant

- Différents labels et normes volontaires permettent la distinction du produit sur le marché selon différentes valeurs.
- Ces labels sont organisés de manière très variée selon leurs objectifs et qui en sont les détenteurs
- Ils répondent à différents besoins sur le marché.
- Les IG ne sont une bonne solution que dans les cas où le produit répond aux critères propre aux IG (voir fiche F3.A).



©FAO/Olivier Asselin

Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C3.1/C3.2 Le cahier des charges: la définition de la qualité spécifique
- C3.3 La délimitation du territoire de production
- C3.5 Intégrer l'environnement et le social dans le CdC
- C3.6 Elaboration des règles: conflits potentiels et pistes pour les résoudre

Exercice:

- E3.A Jeu de rôle: Négocier le cahier des charges

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre l'importance d'établir des règles d'usage des produits IG.
- Savoir comment choisir le nom à protéger.
- Apprendre les étapes de construction collective d'un cahier des charges.
- Comprendre que chaque règle crée des effets d'inclusion/exclusion et a un impact sur les ressources locales.
- Comprendre les éléments à considérer lors de la définition de l'aire géographique.
- Appréhender les différents points de vue des acteurs et la nécessité de trouver des compromis.
- Considérer l'effet de certaines formulations dans un cahier des charges (par exemple le choix d'une liste «positive» ou «négative» de produits permis).
- Comprendre l'importance de la médiation.
- Réfléchir sur l'impact du niveau d'exigence d'un cahier des charges sur les volumes et la qualité du produit.

Temps minimum pour ce module

5h00

Matériel nécessaire

- Marqueur et chevalet à papier (paperboard).
- Tables disposées à distance suffisante les unes des autres pour permettre des discussions animées.

Méthodologie

Approche

- Présenter l'importance et la fonction d'un cahier des charges, ainsi que son contenu usuel. Expliquer aussi le besoin de délimitation géographique et les différents critères à prendre en considération, notamment les aspects sociaux et environnementaux (fiches C3.1/C3.2, C3.5 et C3.6). (60 minutes)
- Après le jeu de rôle, reprendre les points essentiels lors du débriefing final afin de s'assurer qu'ils ont bien été compris par les participants, et discuter les problèmes potentiels et leurs pistes de résolution (fiche C3.6).
- La participation d'un expert sur la question des cahiers des charges durant le débriefing du jeu de rôle est fortement recommandée.

Activité participative

Jeu de rôle: «Négocier le cahier des charges»

a) Distribution des cartes

Distribuer le «scénario général» et les «points à négocier» à tous les participants (ceci peut se faire bien avant la séance pour que les participants puissent se préparer).

b) Présentation du jeu de rôle (10 minutes)

Présenter les objectifs et le déroulement (y compris le timing) ainsi que les attentes des participants. Si nécessaire, rappeler quelques éléments du scénario général.

Le jeu se déroule en deux phases: une première, intitulée «Inventaire des ressources et pratiques», permet aux participants en groupe de bien comprendre leurs rôles et les intérêts de leur groupe; la seconde, «Négociations des règles», permet, en table de négociation, de confronter ces intérêts aux intérêts des autres groupes. Plusieurs tables de négociation seront formées avec des membres de chaque groupe et, pour chacune d'elles, un "animateur rural" modérera la discussion et un "journaliste" pourra préparer un article sur le sujet.

c) Phase 1: Inventaire des ressources et pratiques (de 30 à 45 minutes)

Former quatre groupes de trois à six personnes (dédoubler si nécessaire) et attribuer à chacun un des quatre rôles suivants en fournissant la carte de rôle correspondante (chaque groupe correspond à un rôle):

- groupe des petits producteurs et transformateurs fermiers de Tilburn (rôle 1);
- groupe des producteurs de bananes fraîches de Tulcum (rôle 2);
- groupe des transformateurs basés dans les provinces de Tulcum et Tilburn (rôle 3);
- groupe des transformateurs basés hors de la région (rôle 4).

Attention: lors de la phase 2, il sera nécessaire de désigner également un médiateur (rôle 5: animateur rural) et un «journaliste» (rôle 6) par table de négociation (une personne pour chaque rôle). Le rôle de journaliste qui intervient pour la restitution pourra éventuellement être assumé par l'un des membres

d'une table de négociation. Le rôle de médiateur pourra être pris par l'un des participants si familier avec ce type d'activité ou par un membre de l'équipe de formation.

Donner à chaque groupe la carte du rôle correspondant (il peut être pratique de fournir des copies de la carte afin que chaque participant en ait un exemplaire).

Chaque groupe, après avoir lu la carte du rôle qui lui est attribué, définit sa position stratégique par rapport aux points de négociation. Chaque participant doit noter pour lui-même les conclusions car il représentera le groupe dans les négociations de la deuxième phase.

d) Phase 2: Négociation des règles (60 minutes)

Créer trois à quatre «tables de négociation» ou plus selon le nombre de participants : chaque table doit avoir au moins un représentant de chaque rôle défini en phase 1 (rôle 1 à 4) ainsi que un animateur rural (rôle 5) ainsi un journaliste (rôle 6), ce dernier pouvant être le membre d'un groupe.

Sur la base des «points à négocier», chaque table de négociation définit certains éléments du cahier des charges.

Si un groupe n'est pas capable d'arriver à un compromis sur l'un des points de négociation, une position «majoritaire» et une «minoritaire» peuvent être notées, avant de passer à la question suivante.

e) Débriefing (5 à 10 minutes par table de négociation, suivi d'une discussion générale de 30 minutes)

Le journaliste de chaque table de négociation présente en 5 à 10 minutes les résultats des négociations et explique les difficultés rencontrées. Durant la discussion finale, il est important de faire le lien avec le contenu des fiches et d'échanger sur les leçons apprises.

Points essentiels à mettre en avant

- L'élaboration des règles d'usage (cahier des charges) doit être une démarche collective, impliquant tous les acteurs de la filière qui contribueront à la qualité spécifique et la réputation du produit.
- Le cahier des charges doit être cohérent et garantir le maintien de la qualité spécifique du produit.
- Plusieurs noms sont possibles (y compris des noms traditionnels et/ou géographiques), mais le choix du nom a un impact sur la reconnaissance et compréhension du consommateur.
- Un cahier des charges n'est pas un itinéraire technique et ne doit contenir que les règles qui ont un impact sur la qualité spécifique du produit.
- Toutes les règles définies dans le cahier des charges doivent être contrôlables (voir prochain module F3.B).
- Certains choix faits lors de la définition des règles impacteront les possibilités de positionnement des produits sur le marché.





Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C3.4 Établir le système local de garantie.

Exercice

- E3.B Système de garantie – Thème 1: Table ronde sur les objectifs et points-clés d'un système de garantie.
- E3.B Système de garantie – Thème 2: Développer un plan de contrôle (et si besoin, le cahier des charges de la fiche E6A).

Objectifs d'apprentissage

- Intégrer les objectifs du contrôle et de la certification.
- Connaître les différents systèmes de garantie possibles, leurs avantages et inconvénients.
- Disposer des éléments d'appréciation du système de garantie adapté à un contexte spécifique donné.
- Comprendre que chaque règle doit être claire, applicable et définie de manière à pouvoir être contrôlable.
- Savoir élaborer les grandes lignes d'un plan de contrôle et des documents associés.

Temps minimum pour ce module

3h00

Matériel nécessaire

- Marqueurs.
- Chevalet à papier (Paperboard), ou ordinateur et projecteur.

Méthodologie

Les «raisons d'être» du système de garantie doivent être bien comprises, avant de pouvoir développer un plan de contrôle adapté aux réalités du terrain.

Nous proposons dès lors une approche formative en deux phases et deux exercices: un premier sur les objectifs des systèmes de garantie et un deuxième permettant d'exercer la démarche technique d'élaboration du plan de contrôle.

Toute personne travaillant sur les IG devrait comprendre les raisons d'un système de vérification. La mise en place effective de ce système demandera en revanche beaucoup plus de connaissances techniques, ce qui ne peut être l'objet de ce module.

Approche

- Présenter les objectifs et points-clés de la fiche C3.4 (15 minutes) suivi du premier exercice de l'activité participative (fiche E3.B Système de garantie – Thème 1: Table ronde sur les objectifs et points-clés d'un système de garantie)
- Suite à ce premier exercice, faire une restitution et un débriefing pour s'assurer que les objectifs de la certification soient bien compris.
- Présenter ensuite la démarche de la fiche C3.4 (15 minutes), puis lancer le deuxième exercice, beaucoup plus technique (fiche E3.B Système de garantie – Thème 2: Développer un plan de contrôle).
- Un corrigé du deuxième exercice (voir exemple page suivante du plan de contrôle) peut être utilisé pour guider les groupes lors de l'exercice ou être présenté lors de la restitution du deuxième exercice.

Activités participatives

Thème 1: Table ronde sur les points clés d'un système de garantie (45 minutes)

- Répartir les participants en groupe autour de plusieurs tables (cinq à sept participants par table).
- Distribuez la feuille de questions (E3.B – Thème 1).
- Chaque groupe nomme un modérateur et un rapporteur et discute les questions (30 minutes).
- Restitution en plénum (5 minutes par groupe), suivi du débriefing.

Thème 2: Développez un plan de contrôle (45 minutes + restitution et discussion)

- Répartir les participants en plus petits groupes (de trois à cinq participants). Chaque groupe nomme un modérateur et un rapporteur.
- Distribuer le cahier des charges fictif "Dranas" issu du jeu de rôle du module 6 (voir fiche E6.A Cahier des charges Dranas) ou un cahier des charges réel jugé plus approprié à votre public, ainsi que les questions de l'exercice 2 (fiche E3.B – Thème 2).
- Chaque groupe a 40 minutes pour définir les éléments du plan de contrôle pour au moins 3 critères suivant l'exemple indiqué.
- Restitution en plénum: chaque groupe a 10 minutes pour présenter sa proposition, suivi d'une discussion, qui pourra s'appuyer sur l'exemple du plan de contrôle fourni page suivante.

Points essentiels à mettre en avant

- Un système de garantie est essentiel pour les produits IG dont la réputation, basée sur la qualité spécifique, est partagée par tous les utilisateurs de l'IG. Ceci pour assurer que tous les utilisateurs respectent les règles du cahiers des charges et pour assurer la traçabilité du produit, afin de tenir la promesse faite aux consommateurs et maintenir, voire renforcer, la réputation du produit.
- Cette assurance peut être obtenue en utilisant une combinaison de différents types de vérification (autocontrôle, contrôle interne, certification par une tierce partie).
- La combinaison appropriée pour l'IG en question dépendra de plusieurs facteurs, y compris des systèmes existants dans le pays, des coûts et du marché visé.
- Chaque point du cahier des charges doit être contrôlé, et la manière dont il doit l'être est définie dans le plan de contrôle.
- Un plan de contrôle représente une méthodologie pour assurer que les contrôles sont fiables et que le système de garantie est professionnel.

Exemple d'un plan de contrôle (Corrigé fiche E3.B)

1- Critères	2- Eléments à contrôler	3- Qui effectue les contrôles ?	4- Quels documents	5- Moment du contrôle	6- Fréquence / portée
Article 5 Les matières premières utilisées pour la production de Dranas sont des bananes rouges mûres de la variété Musa Acuminata Rutilus	Variétés existantes dans la plantation	Expert des variétés de bananes	Fiche d'inventaire officielle	Avant la certification initiale d'un nouveau candidat	Une fois Tous producteurs
	Nouveaux plants	Expert des variétés de bananes	Fiche d'inventaire officielle	Après l'annonce de nouvelles plantations par un producteur	Une fois Tous producteurs
	Contrôles sur site	Inspection sur site noter tout changement dans la plantation	Rapport de contrôle	Entre 1 et 2 mois avant la période habituelle de cueillette	1 fois/ 2 ans Tous les producteurs
	Typicité du produit final en fonction de la variété de fruit	Commission d'experts pour les tests organoleptiques du produit final	Rapport d'évaluation	Lors de la dégustation	1 fois/an Tous les producteurs
Article 8 Les bananes sont pelées à la main	Pelage à la main des bananes	Autocontrôle	Documentation de l'autocontrôle	Pendant la préparation	A chaque pelage Tous les producteurs
		Inspection sur site par l'expert	Rapport de contrôle	Au moment du pelage juste après la récolte	1 fois/ 2 ans Tous les producteurs
Article 9 Les bananes doivent commencer à être séchées au plus tard 48 heures après la récolte et 6 heures après avoir été pelées et préparées	Date de récolte date de pelage (avec heure)	Autocontrôle	Documentation de l'autocontrôle	Pendant la préparation	A chaque récolte Tous les producteurs
	Date du séchage	Inspection sur site par l'expert	Rapport de contrôle	Au moment de la période de séchage	1 fois/ 2 ans Tous les producteurs



Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C4.1 Créer une organisation pour gérer le système d'indication géographique.
- C2.4 Partager une vision commune.

Exercice

- E4.A option a (scénario, cartes de rôles et questions) ou E4.A option b

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre l'importance de la gestion collective d'une IG.
- Discuter des valeurs essentielles pour le fonctionnement de l'organisation collective.
- Apprendre les rôles de l'organisation collective.
- Identifier les étapes de la démarche pour la création d'une organisation collective, ainsi que leurs structures décisionnelles.
- Comprendre l'importance du soutien lors de la création de l'organisation collective.
- Appréhender les difficultés face aux intérêts divergents et l'importance d'identifier les intérêts convergents des acteurs de la filière.

Temps minimum pour ce module

2h00

Matériel nécessaire

- Marqueur et chevalet avec grandes feuilles (paperboard).
- Jeu de rôle: scénario, cartes des rôles, points à négocier

Pour l'option b:

- Papier autocollant (Post-it), marqueurs et grandes feuilles (paperboard).

Méthodologie

Approche

Présenter les objectifs, les concepts clés et la démarche, en reprenant les éléments de la fiche C4.1 et en complétant avec la fiche C2.4. Selon le public ciblé, deux activités participatives alternatives sont proposées:

- L'option a est à utiliser si les participants ne connaissent pas les mêmes filières, c'est un jeu de rôle sur la filière fictive de la banane rouge séchée Dranas.
- L'option b est appropriée pour des participants connaissant une même filière, qui sera analysée.

Activité participative

Option a – Jeu de rôle: «Structurer une organisation IG» (fiche exercice E4.A op.a)

- Former des groupes qui seront composés chacun de 8 rôles à tenir (un rôle peut être tenu par une ou deux personnes selon le nombre de participants) plus un animateur rural.
- Disposer, faces cachées, les cartes des rôles pour chaque groupe (un jeu par groupe). Chaque participant du groupe (ou binôme si c'est le cas) prend une carte de rôle, sans la montrer aux autres.
- Celui ayant la carte d'animateur rural animera la séance et utilisera les "informations supplémentaires pour l'animateur rural".
- Pour chaque table, l'un des participants accepte de prendre aussi le rôle de journaliste/rapporteur: il prendra des notes et préparera un article (rapport) sur les discussions et les accords obtenus et le présentera en plénum en 10 minutes.
- Le groupe aura entre 1 h et 1 h 30 pour «négocier» et arriver à des accords sur le rôle de l'organisation et la gouvernance selon la fiche E4.A op.a-points à négocier (à distribuer à chacun).
- Restitution en plénum: chaque groupe a 10 minutes pour présenter son analyse de la filière et ses propositions de structuration, suivi d'une discussion.

Option b – Analyse pour l'organisation IG de votre filière (fiche exercice E4.A op.b)

- Former des groupes (entre quatre et sept participants par groupe) autour d'une filière connue par tous les membres du groupe. Au sein de chaque groupe un rapporteur est désigné.
- Les participants du groupe travaillent sur les questions distribuées de la fiche E4.Ab.
- Les groupes ont entre 1 h et 1 h 30 pour faire leur analyse.
- Restitution en plénum: chaque groupe a 10 minutes pour présenter son analyse de la filière et ses propositions de structuration, suivi d'une discussion.

Points essentiels à mettre en avant

- Le droit d'utilisation de l'IG étant collectif, une organisation est nécessaire a minima pour représenter les acteurs du système IG devant la société (autorités publiques, consommateurs). L'organisation des acteurs est à considérer dès le début de la démarche.
- Sur la base des intérêts communs (la réputation de l'IG étant la plus évidente), les acteurs du système IG peuvent déléguer d'autres fonctions à l'organisation collective et bénéficier des synergies et économies d'échelle.
- L'organisation collective ne se substitue pas aux entreprises (de type individuelle, coopérative ou de capital) en termes de commercialisation, mais elle vient en appui.
- L'organisation collective doit être ouverte à tous les participants du système IG et avoir des règles internes permettant des prises de décision démocratiques.



Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C4.2 Mise en œuvre du marketing stratégique.
- C4.3 Le marketing mix (marketing opérationnel).

Exercice

- E4.B Marketing des produits IG – Option a ou option b.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre l'importance et les spécificités du marketing des produits du terroir.
- Analyser l'articulation entre le marketing collectif et le marketing des entreprises individuelles.
- Acquérir les bases du marketing stratégique et du marketing mix appliqué aux produits du terroir.

Temps minimum pour ce module

2h00

Matériel nécessaire

- Marqueurs.
- Chevalet à papier (paperboard), ou ordinateur et projecteur.

Méthodologie

Approche

- Présenter les objectifs et points-clés des fiches C4.2 et C4.3 (30 minutes).
- Selon le public ciblé, deux activités participatives alternatives sont proposées:
 - Option a pour les participants n'ayant pas une connaissance approfondie d'une filière.
 - Option b pour les participants ayant une connaissance approfondie d'une même filière.
- Lors de la restitution et du débriefing, les réflexions et commentaires d'un expert en marketing des IG (responsable du marketing d'une filière par exemple) serait un plus pour ancrer les réflexions de chacun dans la réalité.

Activité participative

1. Selon le public, choisir l'option a ou l'option b pour tous les participants, ou bien laisser le choix libre aux participants, et organiser les groupes correspondants.

Option a: Analyse du marketing d'IG réputées

Répartir les participants en petits groupes (deux à trois personnes par groupe) autour d'ordinateurs avec accès à Internet pour répondre aux questions de la fiche E4.B – Option a.

Option b: Analyse du marketing lié à votre filière

Répartir les participants en groupes autour de plusieurs tables (trois à cinq participants par table). Chaque groupe discute les questions de la fiche E4.B – Option b.

2. Les participants travaillent sur les questions des fiches correspondantes aux options a ou b (1h30) et nomme un rapporteur.
3. Restitution commune (10 minutes par groupe), suivie du débriefing.

Points essentiels à mettre en avant

- Le nom protégé est une bonne base pour une identité commune forte, ce qui est essentiel pour la communication.
- Pour avoir le succès escompté, il ne suffit pas d'enregistrer et de faire protéger le nom en tant qu'indication géographique, il faut pouvoir vendre à un prix rémunérateur pour assurer la reproduction des ressources et les efforts pour la préservation de la qualité spécifique (y compris la certification). Pour atteindre ce prix, la planification du marketing stratégique et du marketing mix est essentielle.
- Le cahier des charges a une influence directe et majeure sur le positionnement. Il s'agit de bien identifier les principaux éléments de différenciation du produit et les faire connaître aux consommateurs.
- Une bonne coordination entre le marketing collectif (géré par l'organisation IG) et le marketing des entreprises est essentielle afin d'assurer des messages clairs.
- La réputation de l'IG (l'atout commun de la filière) sera renforcée par la stratégie collective



Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C5.1 Les aspects-clés de la durabilité.
- C5.2 L'évolution des règles dans le temps.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les impacts possibles des IG en termes de durabilité.
- Pouvoir évaluer ces impacts.
- Analyser le lien entre les règles du cahier des charges et les impacts (positifs ou négatifs).
- Étudier les raisons et possibilités de modification du cahier des charges.

Temps minimum pour ce module

2h00

Matériel nécessaire

- Deux grandes feuilles à coller aux murs ou idéalement des «murs autocollants».
- Des papiers autocollants (Post-it) ou des feuilles A5 ou A4 de couleur jaune et grise et du scotch ou de la colle repositionnable.
- Des marqueurs.

Méthodologie

Approche

Pour ce module sur une thématique dont les participants ont souvent déjà de bonnes connaissances générales, il est proposé de se concentrer principalement sur l'activité participative et d'assurer un riche partage des savoirs entre participants.

Le contenu de la fiche C5.1 peut être très utile lors des discussions. La fiche C5.2 peut également être présentée sous forme de conclusion en 15 minutes à la fin de l'exercice.

Activité participative

La durabilité des systèmes IG est mise en pratique en s'inspirant de la méthode des six chapeaux du spécialiste en sciences cognitives Edward de Bono. Cette méthodologie peut se faire en groupe de 10 à 20 participants.

Cette méthodologie crée un climat de discussion cordial et créatif et facilite la contribution de chacun. Cela permet à tous d'être sur la même longueur d'onde et les idées des uns provoquent les idées des autres.

La méthode des six chapeaux:

Le principe est d'endosser différents modes de pensée à tour de rôle, représenté par un chapeau de couleur différente. Chacun des participants est invité à utiliser le mode de pensée relié au chapeau de couleur tel que défini au préalable.

1. Préparation de la salle

Un espace sans chaises sera organisé, avec quelques tables (hautes si possible), qui permettront aux participants de circuler et d'écrire sur leurs papiers autocollants (Post-it).

L'animateur collera deux grandes feuilles au mur, chacune sera divisée en trois colonnes intitulées chacune avec l'un des piliers de la durabilité (économique, social et culturel, environnemental). Une des feuilles aura le dessin d'un chapeau jaune (positif) et l'autre le dessin d'un chapeau gris (négatif). Un chevalet avec grandes feuilles de papier (paperboard), avec le dessin d'un chapeau vert, sera placé devant à proximité.

Des cartes de couleur jaune et grise, ainsi que des marqueurs en nombre suffisant seront placés sur les tables.

2. Déroulement de l'animation

- *Chapeau bleu: il s'agit de l'animateur.* Il expliquera le principe, posera les questions correspondantes, assurera un contrôle du temps et veillera à ce que chacun s'exprime sur la question posée et selon le mode de pensée imposée.
- *Chapeau jaune (mur «positif»):* «Quels impacts positifs sur les trois piliers (économique/ social et culturel/environnemental) ont ou peuvent avoir des systèmes IG?» (5 à 10 minutes),
Les participants sont encouragés à noter les impacts positifs, en deux ou trois mots maximum, sur des Post-it jaunes, de les coller sur le mur «positif» dans la colonne correspondante et de les expliquer rapidement à tous.
- *Chapeau gris (mur «négatif»):* «Quels impacts négatifs sur les trois piliers ont ou peuvent avoir des systèmes IG?» (5 à 10 minutes).

De la même manière, les participants sont encouragés à noter les impacts négatifs, en deux ou trois mots maximum, sur des Post-it gris, et de les coller sur le «mur négatif» dans la colonne correspondante et de les expliquer rapidement à tous.

- *Chapeau rouge (émotion)*: «Comment ressentez-vous les impacts exprimés ici? Êtes-vous d'accord avec le placement des impacts sur les murs positif ou négatif?» (5 minutes).

Les participants sont encouragés à déplacer ou à dupliquer des Post-it d'un tableau à l'autre dans la colonne correspondante.

- *Chapeau blanc (neutralité/fait objectif)*: Les participants pourront présenter les arguments expliquant pourquoi ils pensent que l'impact est positif ou négatif (5 à 20 minutes). L'animateur peut aussi demander à certains participants d'illustrer leurs pensées par des exemples réels et concrets.
- *Chapeau vert (créativité)*: Le groupe discute «à bâtons rompus» la question suivante: «En reprenant les impacts identifiés, quels sont les conditions et facteurs qui peuvent assurer une maximisation des impacts positif et/ou une minimisation des impacts négatifs?» (20 minutes).

Un participant ou un co-animateur notera les points-clés sur le paperboard.

Points essentiels à mettre en avant

- Les IG peuvent contribuer à la durabilité (piliers économique, social-culturel et environnemental) de la région, mais ces impacts dépendent de certaines décisions et actions entreprises au sein de la filière et en lien avec les règles du CdC.
- Afin d'évaluer cette durabilité et ainsi d'assurer le meilleur impact possible pour la filière et son territoire, il est important qu'ils mettent en place, dès le début de l'action collective, un système de suivi et d'évaluation des impacts.
- La construction participative de la démarche IG et la gestion collective du système IG constituent la base pour obtenir des effets positifs.
- L'importance des impacts peut varier selon le point de vue; par exemple, la protection de la biodiversité peut sembler essentielle pour des organisations de protection de la nature, mais secondaire pour un agriculteur.
- L'implication des acteurs publics, en particulier au niveau local, peut contribuer à assurer cette optimisation des impacts, surtout lorsque la démarche IG se développe vers une démarche territoriale (voir C5.3).
- Des modifications du CdC sont possibles pour que l'IG puisse s'adapter au contexte changeant et assurer une durabilité, mais les changements de règles ne devraient pas modifier la qualité spécifique du produit et la réputation du produit.





Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C5.3 Stratégie territoriale étendue pour renforcer le développement rural.

Exercice

- E5.B Étude de cas du thé de Boseong.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les liens possibles entre les IG et le développement du territoire.
- Identifier les facteurs permettant ces liens.
- Étudier des actions concrètes permettant ce développement territorial.

Temps minimum pour ce module

2h00

Matériel nécessaire

- Feuilles A4, crayon et gomme pour chaque participant
- Chevalet avec grandes feuilles de papier (*paperboard*) et marqueurs de plusieurs couleurs par groupe (ou ordinateur avec un logiciel de *mind mapping*).

Méthodologie

Approche

Présenter le contenu de la fiche C5.3 en 15 minutes, suivie de l'activité participative.

Activité participative

Arbre à idée autour des liens entre l'IG (thé de Boseong) et la stratégie territoriale.

Note: le thé de Boseong peut être remplacé par une autre étude de cas connue des participants.

Un **arbre à idée** (aussi connu sous son nom anglais *mind map*) est un diagramme qui représente des liens sémantiques entre différentes idées ou des liens hiérarchiques entre différents concepts.

- Chaque participant lit individuellement l'étude de cas (fiche E5.B) et construit sur une feuille de format A4 un «arbre à idée» en mettant la phrase «*Les liens entre l'IG Boseong Thé et la stratégie territoriale*» au centre et en y apportant des «branches» sous forme de mots clés reliés de manière logique à la question centrale (30 minutes).
- Ensuite, sont formés des groupes de quatre à cinq personnes. En regroupant les arbres à idée individuels, le groupe construit ensemble un «arbre à idée» collectif sur le cas IG thé de Boseong. Cette partie collective doit prendre environ 45 minutes.
- Puis, afin de généraliser la thématique, le groupe complète (avec une autre couleur) son «arbre à idée» avec d'autres liens possibles entre IG et stratégie territoriale qui ne sont pas forcément présents dans le cas du thé Boseong.
- Restitution: chaque groupe au travers d'un rapporteur présente son arbre à idée en plénum (5 à 10 minutes), suivi d'une discussion sur les conditions nécessaires pour assurer le lien entre IG et stratégie territoriale.

Points essentiels à mettre en avant

- Une IG, de par son lien fort à une région, l'utilisation durable et «traditionnelle» des ressources locales et à travers la promotion du nom, peut contribuer à l'attractivité d'une région.
- Les synergies avec d'autres industries territorialisées, en particulier le tourisme, sont souvent évidentes, mais doivent être reconnues et encouragées.
- Certaines conditions (identité du produit IG, attractivité du territoire...) sont à prendre en compte. Une stratégie coordonnée facilitera les synergies autour des produits IG.
- Parce qu'elle dépasse le cadre de la filière, une telle stratégie doit être coordonnée par des acteurs pouvant jouer un tel rôle au niveau du territoire, par exemple, les autorités publiques locales, les acteurs du développement et du tourisme.



Ce module se base sur les fiches

Contenu

- C6.1 La protection juridique des indications géographiques.
- En complément, revenir sur les fiches C3.1/C3.2 Le cahier des charges, et C3.3 La délimitation du territoire

Exercice

- E6.A Thème 1 – Les différents régimes de protection.
- E6.A Thème 2 – Jeu de rôle: «Évaluation d'une demande d'enregistrement pour la Dranas»

Objectifs d'apprentissage

- Connaître les différents régimes juridiques disponibles pour la protection des IG.
- Connaître les avantages et inconvénients de chaque grand type de protection.
- Comprendre l'importance de la procédure d'enregistrement transparent et objectif:
 - Identifier tous les aspects à prendre en compte dans l'examen d'une demande d'enregistrement.
 - En fonction de la situation du produit et des relations de pouvoir entre les parties prenantes, savoir identifier les points de tension dans la discussion sur les spécifications techniques.
 - Être capable de mobiliser des compétences pour mener à bien l'examen de la demande lors de la procédure d'enregistrement.

Temps minimum pour ce module

2h00

Matériel nécessaire

- Si possible, les textes juridiques concernant les IG en vigueur dans le pays concerné.
- Marqueur et chevalet avec grandes feuilles de papier (paperboard) ou ordinateur et projecteur.

Méthodologie

Approche

Deux thèmes sont traités dans ce module.

- Le thème 1 couvre les différents régimes juridiques et doit être adapté aux contextes juridiques du (des) pays dont proviennent les participants. Pour couvrir ce thème, des lectures individuelles et/ou des présentations sont proposées, ainsi qu'un travail individuel ou en petit groupe.
- Le thème 2 concerne l'évaluation d'une demande de protection et se décline en utilisant un jeu de rôle.

Thème 1: Les différents régimes de protection

Note: Le contenu de cette partie doit s'adapter au contexte juridique spécifique dans lequel a lieu la formation.

- Présenter le contenu de la fiche C6.1 ou demander aux participants de lire le chapitre 5.1 du guide. (30 minutes)
- Demander à un expert de la propriété intellectuelle de présenter le régime juridique actuel concernant la protection des termes et indications géographiques. (Si possible, mettre les textes juridiques à disposition des participants.) (30 minutes)

Thème 2: Évaluation d'une demande d'enregistrement pour la Dranas

Il n'y a pas de contenu théorique spécifique à cette thématique mais il est intéressant de revenir sur le contenu du cahier des charges (fiche C3.1/C3.2) et la justification de la délimitation du territoire de production (fiche C3.3) qui seront des éléments clés à évaluer par les autorités publiques. Il serait très bénéfique de faire intervenir un expert impliqué dans l'évaluation de demandes d'enregistrement.

Activité participative

Thème 1: Analyse de questions

Individuellement ou en petit groupe de trois à quatre personnes, demander aux participants de répondre aux questions de la fiche E6.A – Thème 1: Les différents régimes de protection.

Thème 2: Évaluation d'une demande d'enregistrement pour la Dranas

1. Préparation:

- Répartir les participants en petits groupes de cinq ou six personnes – chacun des groupes représente une commission nationale pour l'évaluation des demandes d'enregistrement IG.
- Distribuer et expliquer rapidement le scénario à tous (E6.A Scénario).
- Chaque groupe reçoit la même demande pour les Dranas, composée du «Résumé de la demande Dranas AOP» (E6.A Résumé de la demande d'enregistrement pour les Dranas AOP) et du «Cahier des charges Dranas AOP» (E6.A Cahier des charges).

2. Déroulement:

- Les groupes ont 45 minutes pour étudier la demande et noter leurs conclusions initiales.
- Après ces 45 minutes, distribuer les cartes d'oppositions.
- Les groupes ont de nouveau 45 minutes pour prendre position par rapport à ces oppositions (en principe environ 15 minutes par opposition).

3. Restitution:

Chaque groupe (commission nationale) présente ses conclusions en plénum en 10 minutes. Les différences entre chaque groupe sont ensuite discutées.

Si un expert en charge de l'évaluation de demandes d'enregistrement peut intervenir dans ce module, il pourra réagir aux conclusions et faire des recommandations.

Points essentiels à mettre en avant

- Différents régimes juridiques sont possibles pour protéger les indications géographiques et les producteurs doivent s'adapter au régime en vigueur dans le pays.
- Concernant tous les régimes, vu la complexité (aspects juridiques, commerciaux, agricoles, historiques, techniques, etc.) pouvant légitimer la protection d'une IG, il est préconisé que l'examen d'une demande de protection IG se fasse par une commission. Cette commission doit pouvoir prendre position sur la demande en se référant au cadre juridique et en intégrant toute sa complexité.





Ce module se base sur les fiches Contenu

- C6.2 Soutenir le système IG via les politiques publiques.

Exercice

- E6.B - Politiques publiques pour les IG.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le rôle des acteurs publics dans l'appui au développement d'IG durables.
- Identifier les formes possibles de politique de soutien aux démarches IG aux niveaux local, régional et national.

Temps minimum pour ce module

2h00

Matériel nécessaire

- Tables (rondes si possible)
- Marqueurs et grandes feuilles (*kraft ou de paperboard*)

Méthodologie

Approche

Il est proposé de commencer par l'activité participative, afin de permettre aux participants de s'exprimer sur un sujet dont ils ont souvent des expériences, d'autant que les politiques dépendent fortement du contexte national.

Le contenu de la fiche C6.2 peut ensuite être utilisé lors de la session de restitution, ou comme présentation théorique de conclusion.

Activité participative

«World Café» sur le thème des politiques de soutien, sur la base des questions listées dans la fiche E6.B.

1. Préparation

- Couvrir quatre tables avec une grande feuille de papier (type paperboard) ou du papier brun (kraft).
- Les participants sont répartis sur 4 tables (entre quatre et huit participants maximum par table).
- Un hôte est désigné par table: il reste associé à cette table et animera les discussions. Cet hôte peut être choisi parmi les participants ou être un expert en politiques publiques. L'hôte assure que la conversation se concentre sur le thème donné et que chacun puisse s'exprimer.
- Chaque table se concentre sur l'une des phases (identification, qualification, rémunération, reproduction) du cercle vertueux.

2. Déroulement

- Les participants discutent du thème associé à leur table pendant 20 minutes.
- Pendant la discussion, les participants sont encouragés à prendre des notes, à dessiner des diagrammes ou des dessins d'explication directement sur la table.
- Les participants (sauf l'hôte) se déplacent ensuite vers la table suivante et discutent sur le thème de cette table.
- L'hôte fait un rapide résumé des échanges précédents à sa table et encourage les «nouveaux» participants à poursuivre et approfondir la discussion.
- Il y a donc quatre tours de discussion.

3. Restitution

- L'hôte de chaque table présente ensuite un résumé et les points principaux de la réflexion en plénière pendant 5 à 10 minutes par table.

«World Café» est une technique de discussions par table à thème: les participants sont répartis autour de plusieurs tables et discutent d'un thème spécifique à chaque table, puis changent de thème de discussion en changeant de table.

Points essentiels à mettre en avant

- Le soutien des autorités locales, régionales ou nationales se justifie par les contributions potentielles des IG au développement durable de la région. A noter que les autorités en charge de l'appui sont différentes, et indépendantes, de celles en charge de la l'évaluation et la reconnaissance de l'IG.
- Cet appui peut prendre de nombreuses formes selon le contexte et intervenir lors de différentes phases du cercle vertueux.